

2516 / Just. 4 e
CONGO BELGE

Pres SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ruhengeri



9988

| NUMÉRO | ORIGINE | MOTS | DATE | HEURE | VIA |
|--------|---------|------|------|-------|-----|
| 699 | Kigali | 70/8 | 91 | 0845 | |

Heure :

Indications de service taxées

TÉLÉGRAMME Mod. 2/T.

Explication des abréviations admises pour les indications de service taxées :

- RP = Réponse payée
- LT = télégram. lettre
- CR = accusé de récep.
- TC = collationnement

off = tra 17 =

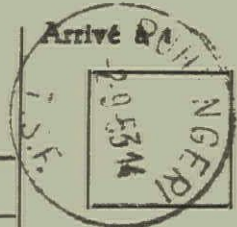
*Urgent = OPS nyanga Kibungo
 Bumbura Kibungo Kibungo Kibungo
 poste Kibungo Kibungo poste
 Bukuru Kibungo Kibungo
 Kibungo Kibungo poste Kibungo*

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.
 (Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940.)

*ulanda Kibungo poste Kibungo poste
 153731/just Kibungo 153731/just
 Kibungo Kibungo Kibungo Kibungo
 Kigali stop changement plus de
 6 tonnes café disparu stop ulanda
 des postes stop obligation Kibungo
 Kibungo Kibungo Kibungo Kibungo
 stop possibilité café Kibungo en charge
 sur autre émission = Kibungo*

CONGO BELGE

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



| NUMÉRO | ORIGINE | MOTS | DATE | HEURE | VIA |
|--------|---------|------|------|-------|-----|
| 21 | Kigali | 48/1 | 1 | 11/40 | |

Heure :

Indications de service taxées

off =

TÉLÉGRAMME Mod. 2/T.

Explication des abréviations admises pour les indications de service taxées :

- RP = Réponse payée
- LT = télégram. lettre
- CR = accusé de récep.
- TC = collationnement

*travaux OPS nyanza Kumbura
abandonner poste Kumbura
Kumbura Kumbura
Kumbura Kumbura Kumbura*

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.
(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940.)

*je me do maine subproroi Kumbura
Kumbura goma = 336201/ non p 423/8 p...
rechercher ce terrain...
montagne...
Territory vendant Kisenyi p...
nyanza stop taille assez grand peau
tres noire stop etc Kumbura...
29 août de pantalon noir chemise
noire souliers noirs sty diriger toute origine
sur Kigali en car...
DESTINATAIRE : *Capit... Kumbura**

*à classer - car les papiers
arrivent par Nys -*

RAJANS.

B.F.31,

Kigali.

Kigali, le 2 septembre 1953.

8553 / *Just*
H.9.53

Monsieur l'Administrateur
Territorial
à Ruhengeri

Monsieur l'Administrateur,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, un Avis que nous vous prions de bien vouloir faire afficher dans les endroits utiles que vous estimez.

Il nous serait agréable si vous pouviez donner à cet avis la plus large publicité, avec, si possible, le texte en langues indigènes.

Nous vous remercions d'avance de votre aimable intervention et vous prions d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de notre considération très distinguée.

RAJANS
(Signature)
Dir. 2076

AVIS - RECOMPENSE.

Le vendredi 28 Août 1953, à 8 heures du soir, sur la route près de NYANZA, le camion G.M.C. R.U. N°5172, a été volé avec son chargement de 6 tonnes de café en parche.

Le camion a été retrouvé mais pas le chargement de café.

Le propriétaire, la firme RAJANS de Kigali, offre une récompense de :

10.000 frs. (dix-mille francs)

à celui qui pourra donner des indications permettant l'arrestation des voleurs et la récupération du café volé.

Kigali, le 2 septembre 1953.

Post

"RAJANS"

Rajan

Département

AVIS - RECOMPENSE.

Le vendredi 28 Août 1953, à 8 heures du soir, sur la route près de NYANZA, le camion G.M.C. R.U. N°5172, a été volé avec son chargement de 6 tonnes de café en parche.

Le camion a été retrouvé mais pas le chargement de café.

Le propriétaire, la firme RAJANS de Kigali, offre une récompense de :

10.000 frs. (dix-mille francs)

à celui qui pourra donner des indications permettant l'arrestation des voleurs et la récupération du café volé.

Kigali, le 2 septembre 1953.

RAJANS
Rajan Directeur.